Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 10/06/2021

LA FABRIQUE DU SUD rappelle **Crèmes Glacées à la Vanille aux gousses de Vanille Bourbon de Madagascar 125ml, Crème Glacée au Café 125ml, Crème Glacée au Caramel à la fleur de sel de Gruissan 125ml, Crème Glacée au Yaourt Bulgare 125ml.**



- Noms des modèles ou références concernés : **Crème Glacée à la Vanille aux gousses de Vanille Bourbon de Madagascar 125ml, Crème Glacée au Café 125ml, Crème Glacée au Caramel à la fleur de sel de Gruissan 125ml, Crème Glacée au Yaourt Bulgare 125ml.**
- Marque : **LA BELLE AUDE**
- **GTIN 3760015740267 Lot 21132 Date de durabilité minimale 31/05/2023**
 GTIN 3760015740298 Lot 21137 Date de durabilité minimale 31/05/2023
 GTIN 3760015740274 Lot 21137 Date de durabilité minimale 31/05/2023
 GTIN 3760015740434 Lot 21139 Date de durabilité minimale 31/05/2023
- Conditionnements : **Pot carton 125ml (81g)**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 18/05/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Zone géographique de vente : **Régions : Bourgogne-Franche-Comté, Île-de-France, Occitanie**
- Distributeurs : **Gamme Vert, Frais d'ici, Carrefour Contact, Hyper U, Utile, Vival, SPAR, Epiceries, Superettes, Jardinerie.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence d'un taux d'oxyde d'éthylène supérieur aux limites maximales règlementaires dans une matière première entrant dans la composition.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 9 août 2021**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre